

Bihorel MAG



N°83 mars 2011

www.ville-bihorel.fr

Magazine d'information municipale



Un débat public pour une commune nouvelle

SOMMAIRE

Edito	p. 2
Etat civil	p. 2
Le tri postal	p. 2
Handicap au travail	p. 2
Vie locale : un débat public pour une commune nouvelle	p. 3
Agenda	p. 4
Environnement : semaine du développement durable, un quatrième véhicule propre,	p. 5
compostage à la cantine,	p. 6
le Parc de l'Argilière, une initiative écolo.	p. 6
Rétro	p. 6/7
Budget	p. 8
Distribution annuelle des sacs pour 2011	p. 9
Collecte des déchets	p. 9
Divers : plan déneigement ; opération élagage ..	p. 10
Nouveaux commerçants	p. 11
Tribune Libre	p. 12

Le tri désormais réalisé sur la zone COPLANORD

Désormais, le tri du courrier sera réalisé sur la Plateforme de préparation et de distribution du courrier, implantée sur la zone COPLANORD, impasse Latécoère à Bois-Guillaume (en limite de Bihorel).

Le Bureau de Poste de la rue de Verdun est maintenu. La ligne de guichets et le distributeur automatique de billets resteront en lieu et place et **le même niveau de services sera offert.**

Seules, les boîtes aux lettres actuellement intégrées sur les façades du bâtiment seront supprimées et remplacées par une nouvelle boîte aux lettres plus

volumineuse, implantée à l'entrée de l'établissement. Le courrier sera récupéré puis trié directement sur la Plateforme qui gère également tous les départs de courrier des bureaux de la zone nord du département.

A noter aussi que les boîtes postales (entreprises) seront transférées sur la Plateforme de la zone COPLANORD.



ETAT-CIVIL

Janvier

Naissance

Léon DELPORTE

Louise BOUAMRA

Appoline JOUEN (le 31 décembre 2010)

Mado GIROT (le 16 décembre 2010)

Décès

Guy MARIE - 75 ans

N'Dongala FUKIAYATA - 66 ans

Bernadette QUILLE - 79 ans

Février

Naissance

Élisabeth AVET

Ania BEN SLIMANE

Ines EUDELIN

Clara-Anne LE BEC

Décès

Dominique HAUWELLE - 58 ans

Fabrice HORCHOLLE - 54 ans

Josiane FROMONT - 69 ans

Yvonne CHOPART - 90 ans

Roland CHEVALLIER - 87 ans



EDITO

Le débat sur la **création d'une commune nouvelle** est lancé.

De nombreuses questions sont posées et des contributions viennent enrichir le projet territorial présenté **pour assurer l'avenir de notre territoire.**

Au fur et à mesure, la compréhension des enjeux, la perspective d'une **baisse d'impôts** et d'un renforcement des services publics sur Bihorel encouragent les élus à **poursuivre la démarche jusqu'à la consultation de tous.** Seules quelques personnes excessives, en manque d'arguments pour expliquer leur refus de la commune nouvelle m'attaquent régulièrement.

Malgré tout, quel que soit l'avis de chacun, rien ne justifie l'agressivité. **Le respect et la tolérance** font aussi partie de nos valeurs communes en démocratie.

Quoiqu'il en soit, nous n'oublions pas le quotidien de nos habitants : la réfection totale du parking de l'Aunis est terminée et nous lançons la consultation des entreprises pour la crèche du Plateau des Provinces à l'Espace Corneille.

Nos projets avancent... pour Bihorel et ses habitants !

Pascal HOUBRON

Handicap au travail : la Ville s'engage

Dans le cadre de la loi du 10 juillet 1987 concernant l'obligation d'employer à hauteur de 6% de la masse salariale des personnes handicapées, la Ville de Bihorel compte tenir ses objectifs, en embauchant pour 2011 un nouvel agent, soit un 9ème salarié handicapé.

Dans une société favorisant la compétitivité, recruter des personnes handicapées, c'est faire le choix d'inclure, par un long travail d'insertion et de formation, des individus qui n'ont parfois connu jusqu'alors que l'exclusion. Dans les faits, seulement 3 à 4% des handicapés trouvent un employeur. La Mairie de Bihorel est à l'écou-

te de ces minorités si souvent oubliées, afin de leur donner une plus grande chance de s'intégrer à notre collectivité.

« *Depuis que j'ai été intégré au sein de la Mairie de Bihorel, j'ai appris à oublier ma maladie et mon handicap, certes avec difficulté, mais grâce à l'écoute et au soutien des employés qui m'ont même incité à développer des projets de carrière au sein de la fonction publique. Cela était totalement inenvisageable il y a encore un an...* » déclare l'un de ces employés pour lequel le terme « handicapé » rime aujourd'hui avec « Solidarité ».

Le projet d'une commune nouvelle au coeur d'un débat public

Voilà plusieurs mois que les communes de Bihorel et Bois-Guillaume planchent sur un projet territorial commun : la création d'une commune nouvelle. Le dialogue est aujourd'hui ouvert aux populations des deux communes. Les habitants sont invités à s'informer sur le projet, mais aussi à nourrir la réflexion engagée par les élus.

Depuis trente ans, les villes de Bihorel et Bois-Guillaume avancent ensemble sur de nombreux projets : piscine, école de musique, vie associative... Aujourd'hui, elles veulent **aller plus loin dans leur expérience de gestion intercommunale**. Grâce au processus facilité par la réforme des collectivités territoriales, les deux communes souhaitent mutualiser leurs moyens, compétences, infrastructures et services afin d'améliorer le quotidien de leurs habitants par la création d'une commune nouvelle. **Ce rapprochement permettrait de renforcer la capacité d'investissement, d'accroître les ressources et de rendre de meilleurs services à l'ensemble de la population.** Dans une démarche de démocratie participative, les élus souhaitent intégrer la population au projet en organisant un

débat public.

Informez-vous sur le projet territorial

- Un dépliant et une brochure ont été distribués dans vos boîtes aux lettres
- Toute la documentation est disponible sur le site internet : <http://www.debatpublic-bihorel-boisguillaume.fr/sinformer/documents/>
- Six réunions publiques sont proposées : du 10 février au 7 avril

Réagissez, proposez

- Lors des réunions publiques :
 - le jeudi 17 mars, à 20h15, au gymnase Coubertin à Bihorel, sur le thème : services à la population, services de proximité ;
 - le vendredi 25 mars, à 20h15, à l'Espace Guillaume Le Conquérant, à Bois-Guillaume, sur le thème : l'avenir du monde associatif ;
 - le jeudi 31 mars, à 20h15, au gymnase Hébert, à Bihorel. Thème : quels moyens pour les projets d'avenir ?
 - le jeudi 7 avril, à 20h15, au gymnase Apollo, à Bois-Guillaume pour la réunion de clôture.
- Sur le site internet : www.debatpublic-bihorel-boisguillaume.fr
- Par mail : contact@debatpublic-bihorel-boisguillaume.fr
- Par courrier : à l'aide de la carte T du dépliant distribué.



Plus de 500 personnes étaient présentes à la réunion d'ouverture pour apporter leur contribution aux débats, le 10 février dernier.

AGENDA

Les grands rendez-vous

Semaine du développement durable

Du 1er au 6 avril

Festival intercommunal de Musique

Du 6 au 15 mai au foyer municipal

Les Trophées des sports

Le vendredi 10 juin au foyer municipal

« Juin anim's » : une semaine festive à l'arrivée de l'été

Du 11 au 21 juin, la ville s'anime avec : **la fête de l'été** (les 11 et 12 juin) et **son vide-grenier** à l'hippodrome, **le radio crochet** et **la comédie musicale** le dimanche 12 juin et **la fête de la musique** avec l'embrasement pyrotechnique de l'ancien four de la Briqueterie au Parc de l'Argillère, le mardi 21 juin.

Retrouvez le programme détaillé dans le prochain Bihorel Mag du mois de juin.

Grand concours de chant & comédie musicale

Le 12 juin 2011 sera placé sous le signe de la chanson et de la jeunesse. La Ville de Bihorel organise la 3ème édition du radio crochet T'm chanter à 15h, au foyer municipal (sous réserve), en partenariat avec l'école de musique intercommunale BBI. Ce grand concours de chant amateur sera suivi, et c'est une grande première, d'une comédie musicale créée par des jeunes. Ce **spectacle gratuit** est une initiative de la municipalité. Un groupe de jeunes, avec le concours de Xavier Dégremont, directeur artistique, planche actuellement sur l'écriture du synopsis, des paroles et des sketches, la création des chorégraphies et la mise en scène de ce spectacle tout en musique. Le groupe est formé d'une dizaine de jeunes filles de 11 à 30 ans, de cultures artistiques différentes.

Une semaine pour sensibiliser au développement durable



La semaine du développement durable aura lieu du 1er au 6 avril. Elle est organisée conjointement par les Villes de Bihorel, Bois-Guillaume et Isneauville. Comme chaque année, des animations, manifestations et conférence autour de l'environnement, sur chacune des trois communes. L'occasion de sensibiliser petits et grands à la question de l'écologie.

De nombreux thèmes seront abordés lors de cette neuvième édition. Le vendredi 1er avril, à 18h30, une conférence sera dédiée à l'écomobilité ou comment se déplacer en polluant moins. Elle marquera le coup d'envoi de cette semaine, à la salle Guillaume le Conquérant à Bois-Guillaume. D'autres animations sont au programme comme une bourse aux plantes à Bihorel, le samedi 2 avril, dès 9h30 au Chapitre, et le marché d'Isneauville, le mardi 5 avril, dès 10h30. La semaine se clôture avec une action éducative pour les enfants, le mercredi 6 avril, au foyer municipal de Bihorel, à 14h : un spectacle sur la mobilité sera suivi d'un goûter élaboré par la restauration scolaire.

Venez nombreux participer à ces manifestations et découvrez une manière de vivre plus écologique.



Un quatrième véhicule propre

Les services municipaux sont équipés d'un nouveau véhicule écologique depuis quelques mois. Le fourgon Méga vient rejoindre deux autres petits camions électriques et une voiture hybride gaz-essence.

La Ville compte désormais quatre véhicules propres sur un parc qui comprend au total vingt véhicules motorisés. La Police municipale possède, par ailleurs, un scooter électrique depuis l'année dernière. Le nouvel utilitaire comprend deux places à l'avant, et une petite benne à l'arrière. Son autonomie est de 60 km en moyenne, ce qui est suffisant en milieu urbain. Les batteries se rechargent en cinq heures sur une simple prise électrique. Le fourgon est le nouvel outil de travail du peintre de l'équipe technique (les deux autres fourgons électriques sont, eux, destinés aux petits travaux de voirie).

Un choix écologique et économique

Le véhicule électrique est le moyen de transport le plus écologique. Il n'émet ni gaz polluants, ni gaz à effet de serre. Depuis quatre

ans, avec l'acquisition de ces véhicules propres, la Ville s'engage à réduire son empreinte écologique et démontre sa volonté de défendre un développement durable.

D'un coût de 20 884 euros, le fourgon Méga a été en partie subventionné par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Si le prix à l'achat est plus élevé que celui d'un véhicule à moteur classique, il sera rapidement amorti. Car côté carburant, c'est zéro dépense. Sans compter que les frais d'entretien sont limités.



La flotte motorisée des services techniques de la Ville compte désormais quatre véhicules propres pour vingt véhicules à moteur.

Le compostage à la cantine

La restauration scolaire s'engage dans un nouveau projet écologique : le compostage des déchets végétaux.

La restauration scolaire va désormais composer ses déchets végétaux. Cette initiative s'inscrit dans un projet de développement durable de plus grande envergure. Depuis 2005, des produits issus de l'agriculture biologique sont introduits dans les repas. La plupart des produits ménagers utilisés sont maintenant biodégradables. La mise en place du tri sélectif l'année dernière permet aujourd'hui le recyclage de tous les emballages de la restauration scolaire.

Cette fois, c'est du traitement des déchets végétaux dont il est question. Le projet compostage est porté par le chef du service restauration Philippe Janssen et l'adjointe à l'éducation, Laure Pimont, avec le concours de la CREA et du service technique de la Ville. Le principe, en quelques mots : une zone pilote va être mise en place sur un an à la restauration scolaire à côté de l'école Coty. **Quatre bacs en bois seront installés entre l'école maternelle Coty et l'immeuble Limousin. Les déchets végétaux des cuisines (épluchures et autres déchets végétaux) y seront déposés** et régulièrement aérés pour y perdre 90% de leur volume et être réduits en humus réutilisable dans les espaces verts de la commune. Si la première phase est concluante, l'opération sera élargie aux retours de plateaux du réfectoire de l'école maternelle Coty au second semestre.

Le compostage, vous connaissez ?

la restauration scolaire et l'école maternelle coty s'engagent dans ce domaine en tant que site pilote en 2011

Le compostage, c'est quoi ?
Le compostage est un processus naturel de décomposition des matières organiques (végétales). Composter permet de réduire la quantité de déchets à collecter et de produire un engrais naturel très utile au jardinage.

LE PROJET : Implantation d'une aire de compostage « tests » à côté de la cuisine sur la partie engazonnée située entre l'école maternelle COTY et l'immeuble LIMOUSIN. Au plus tard en 2011, l'objectif est d'aménager une surface d'environ 70 m², accessible par le parking de la cuisine.

2010
2011

LE CREA

Recyclez vos déchets !
DEVELOPPEMENT DURABLE

Parking cuisine
Bureau cuisine
Ecole Coty maternelle
Réfectoire Coty maternelle

Le Parc de l'Argilière : une initiative écolo

La municipalité de Bihorel pensait déjà écolo dans les années 70.

A Bihorel, les préoccupations environnementales ne datent pas d'hier... Dans les années 70 déjà, la municipalité avait à cœur d'aménager des espaces naturels. En effet, le projet du Parc de l'Argilière est né en 1973, d'une volonté du conseil municipal de créer un espace vert au cœur du Plateau des Provinces.

C'est en 1973 que la commune, sous l'impulsion de son maire Claude Leveau, s'engage à racheter le terrain Chouard, du nom de son propriétaire, entrepreneur bihorellais en travaux publics, qui avait créé sur ces terres en 1911 une Briqueterie dite de la Madeleine. Fermée en 1962, elle avait été peu à peu abandonnée, pour devenir un dépôt sauvage d'ordures.

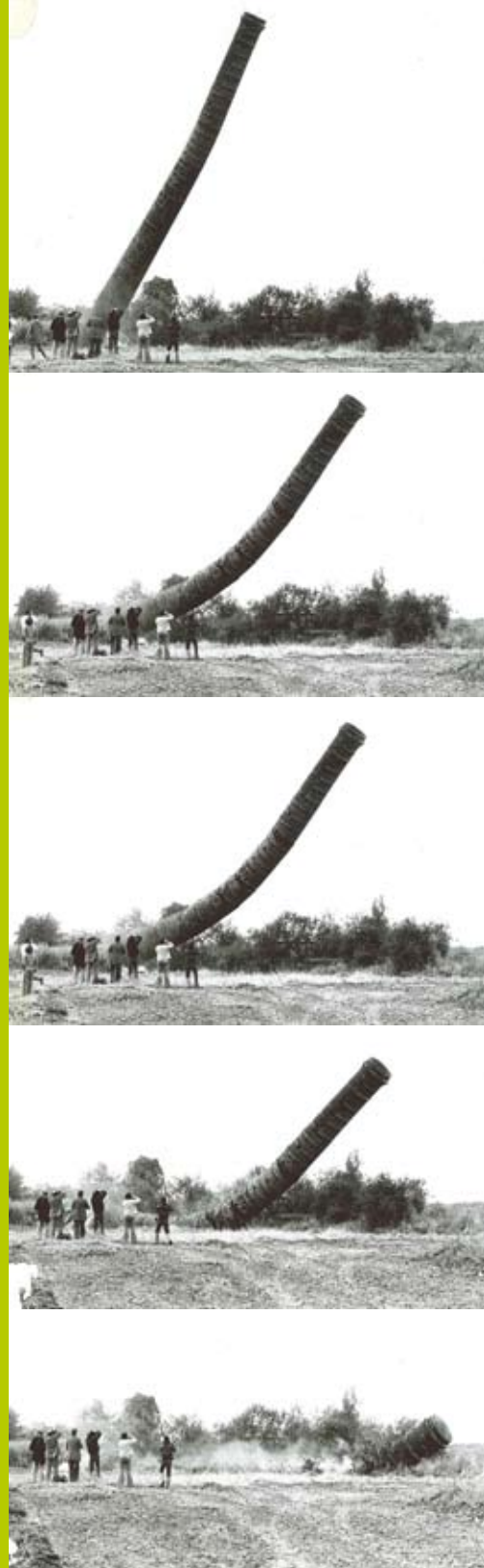
Les opérations de nettoyage débutent en 1977. En 1978, la cheminée de l'ancienne Briqueterie, de 35 m de hauteur, est abattue pour des raisons de sécurité (voir photos ci-contre). Par souci de mémoire de cette ancienne zone d'activité industrielle, patrimoine historique de la ville de Bihorel, sera conservé le four à feu de type Hoffmann (tronqué). On peut encore le voir aujourd'hui au centre du parc.

Le projet de faire de cette ancienne friche un parc de verdure a été soumis aux Bihorellais. Un cahier des charges a été constitué, sous la direction d'une commission présidée par Jean-Pierre Ferrès, maire-adjoint à l'époque. Les questions portent sur le choix ou non d'une nouvelle construction, une aire de jeu ou de promenade, l'accessibilité pour les jeunes, les familles, ou les anciens, la possibilité d'y promener son chien etc.

C'est en septembre 1978 que les bulldozers attaquent les premiers travaux de terrassement et d'aménagement, créant à partir d'un terrain chaotique, un espace vert avec collines, gazon, plantations de 2500 végétaux dont 450 arbres, cheminements et bancs.

Le Parc de l'Argilière ouvre ses portes en 1980. Son coût global est à l'époque de 2,5 millions de francs (subventionné pour moitié).

Il reste aujourd'hui le lieu incontournable pour les Bihorellais, pour qui veut s'aérer le corps et l'esprit.



Les dernières secondes de vie de la cheminée de l'ancien four.

Sources : *Le Plateau des Provinces et le Chapitre*, Groupe d'histoire et d'études de Bihorel

Des collecteurs de vêtements et de jouets

Les vêtements et jouets des Bihorellais pourront bientôt connaître une seconde vie. Un projet de conteneurs de récupération est sur les rails. Pour cela, la Ville a fait appel à l'entreprise Relais 80.

Le Relais 80 est un réseau d'entreprises à but socio-économique. Il utilise l'activité économique pour lutter contre l'exclusion par la création d'emplois durables. La collecte, le tri et le recyclage de textiles constituent son activité principale, mais il s'attèle aussi à la fabrication de peinture, au conditionnement, à l'intérim d'insertion ou au logement social.

Trois conteneurs d'apport volontaire de vêtements, chaussures et jouets vont être mis en place au cours du mois de mars : un dans chacun des quartiers de la commune. Le Relais fournit les conteneurs et offre une prise en charge complète et autonome du dispositif de collecte (au minimum une fois par semaine), de tri et de valorisation des textiles usagés (40% de réemploi, 45% de recyclage, 15% de destruction).

Les conteneurs vont être placés près des conteneurs de verre : derrière l'église Notre-Dame-des-Anges dans le Vieux-Bihorel, sur le parking du Complexe sportif Hébert dans le quartier du Chapitre, et face au centre commercial Kennedy au Plateau des Provinces.

Le jeune hockeyeur dans un tournoi mondial

Le Bihorellais Jean-Baptiste Renard a participé à la 52ème édition du tournoi international de hockey Pee-wee au Québec. La municipalité a tenu à féliciter le tout jeune sportif.

Âgé de seulement onze ans, Jean-Baptiste Renard a participé au plus important tournoi de hockey sur glace mineur au monde. Le jeune Bihorellais et son équipe de benjamins du CHAR (Club de Hockey Amateur de Rouen) ont été retenus pour participer à la 52ème édition du tournoi international de hockey Pee-wee, au Québec, en février. La compétition regroupe annuellement plus de 2000 joueurs d'une vingtaine de nations. Le club rouennais y représentait la France. Le jeune Bihorellais en défendait « les cages ». La municipalité bihorellaise a tenu à saluer cette belle performance.

Sur la glace... et sur les planches

« Tu vas avoir un rôle très important. En tant que gardien de but, ton rôle est essentiel. C'est toi le dernier rempart. Nous avons vraiment de la chance d'avoir un champion dans nos rangs », a déclaré le maire de la Ville, Pascal Houbbron, sous le regard attentif du jeune garçon, peu avant son départ pour le Québec.

Jean-Baptiste Renard a commencé le hockey à l'âge de quatre ans. Son oncle est entraîneur de l'équipe réserve des Dragons de Rouen. « Il est tombé dedans quand il était petit », raconte Jean-Michel Renard, son père. Le sportif s'entraîne quatre

fois par semaine. Il a déjà participé à des tournois internationaux : en République Tchèque, en Italie, aux Pays-Bas etc. Jean-Baptiste Renard est un Bihorellais «pure souche». Il vit à Bihorel, y poursuit sa scolarité. Sa grand-mère aussi est Bihorellaise. Le jeune garçon s'épanouit également sur les planches. Le théâtre est sa seconde passion. Il est élève aux cours de Nathalie Barrabé à Bihorel et a récemment passé un casting pour figurer dans le film *La Guerre des boutons*.

La Ville a félicité le jeune sportif et lui a remis un grand sac de sport pour transporter son impressionnant équipement et un bon d'achat de 100 euros dans un magasin de sports.



A seulement onze ans, ce jeune Bihorellais a participé au plus grand tournoi de hockey sur glace mineur au monde, au Québec.

La retraite pour quatre employés municipaux

Lors de la cérémonie de vœux au personnel municipal, le maire a félicité quatre nouveaux retraités pour leur bon service auprès des Bihorellais. Daniel Mauger, directeur des services techniques, a quant à lui été récompensé pour 35 ans de travail.

Cinq employés de la Ville étaient à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du maire Pascal Houbbron au personnel : quatre retraités et le récipiendaire de la médaille d'or du travail, Daniel Mauger. Sylvie Lecruit, Joël Secouard, Gérard Coté et Martine Hauchard (qui n'a pu être présente) ont tous pris leur retraite au cours de l'année 2010. Sylvie Lecruit était auxiliaire de puériculture à la crèche municipale. Elle avait été recrutée en 2002 en détachement du CHU de Rouen et a intégré la fonction publique territoriale en 2008. Joël Secouard est entré aux services techniques en 1978. Il a gravi les échelons jusqu'au grade d'agent de maîtrise principal le 1er janvier 2007 et a quitté ses fonctions le 30 janvier 2010. Gérard Coté a, quant à lui, intégré les services techniques en avril 1972. Il a pris sa retraite en juillet dernier. Martine Hauchard assurait l'entretien dans les écoles. Elle avait été recrutée le 10 septembre 1990.

L'or pour Daniel Mauger

Le directeur des services techniques de la mairie, Daniel Mauger, a reçu la médaille du travail 2011 promotion or, pour 35 ans de travail. Il est arrivé à la mairie de Bihorel le 4 août 1986. Depuis il a gravi les échelons jusqu'au grade d'ingénieur principal. En 2006, il avait déjà obtenu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale promotion vermeil.



Cinq employés de la Ville étaient à l'honneur. Daniel Mauger, à gauche, au premier plan, a reçu la médaille d'or du travail. Quatre de ses collègues, jeunes retraités, ont été félicités pour leur carrière.

Un contact privilégié avec les commerçants & les associations

En janvier, Pascal Houbron et son conseil municipal ont pris soin de recevoir acteurs économiques et associations de la ville, lors de cérémonies particulières, pour leur présenter leurs vœux pour la nouvelle année.

L'équipe municipale de Bihorel tient à garder des contacts privilégiés avec ses commerçants et associations. Le maire Pascal Houbron a réuni acteurs associatifs et économiques de la Ville en ce début d'année pour leur présenter les vœux de la Ville lors de cérémonies particulières. L'occasion pour le maire de souligner la vivacité du tissu associatif. « *Les associations sont une force pour la ville. Elles doivent le rester* » a-t-il déclaré, lors de son discours. Le premier magistrat a également remercié tous les bénévoles qui concourent et contribuent au dynamisme de la cité.

Le commerce bihorellais était, lui aussi, à l'honneur. Car si la compétence économique relève de la CREA depuis l'intercommunalité, la municipalité de Bihorel tient à maintenir un lien avec ses commerçants et artisans. « *Il est important d'avoir un contact avec vous. Vos clients sont nos administrés. Nous avons besoin de*

votre retour sur la situation économique et sociale du territoire », a précisé le premier magistrat.

Du centre commercial Kennedy, de la place de l'église, du Chapitre et d'ailleurs, ils se sont rendus à la Grange, le lundi 10 janvier dernier. La rencontre a été l'occasion pour le maire d'évoquer les projets à venir : l'extension de la crèche, les travaux à l'Espace Corneille, la construction d'une nouvelle salle des fêtes, l'aménagement des différents quartiers de Bihorel ou encore le possible rapprochement avec la commune de Bois-Guillaume.



Les commerçants et artisans de la ville ont été reçus par le maire et son conseil.

Illuminations de Noël : les gagnants récompensés

Le comité des fêtes récompense chaque année les habitants qui participent à l'illumination de la cité pour les fêtes de fin d'année.

Le concours des illuminations de Noël a encore fait des heureux cette année. C'est en présence des élus que s'est déroulée la remise des récompenses. De nombreux lots ont été remis aux heureux gagnants qui ont su décorer avec inventivité et goût leurs maisons, balcons ou devantures de magasins.

Voici la liste des gagnants : Mesdames et Messieurs Bidault, Accard, Labens, Houbron, Jaafar, Lemonnier, Côté, Guimatier, Louvet, Rousselle, Therin, Jacques, Grenier, Laigne, Mélanie Coiffure, Buno, Adam, Cosnard, Couidri, Fossette, Rousselle, Ramelet, Darnière, Dargent, Anquetil, Taddei, Hallouin, VR Coiffure (au Chapitre), Aux délices du Chapitre Boulangerie, et la cordonnerie Carlton Service



La Ville récompense chaque année les grands gagnants du concours des illuminations de Noël.

Le père Noël en visite à la crèche

Le grand barbu est passé en avance pour les tout petits en décembre dernier. Et il n'est pas venu seul car la neige était de la partie.

Les enfants de la crèche ont reçu la visite du Père Noël avant l'heure. C'est le 21 décembre qu'il est venu frapper à la porte des «P'tits loups». Et puisqu'un bonheur n'arrive jamais seul, le Père Noël est arrivé accompagné de la neige. Les enfants étaient ébahis de voir ce bonhomme habillé de rouge et blanc. Pour beaucoup, c'était une première rencontre. Intimidés, inquiets pour certains, ils ont quand même pris leur courage à deux mains pour se faire prendre en photo avec ce drôle de personnage. D'autres se sont même risqués à lui faire un petit bisou.

A l'année prochaine Père Noël !



Un Noël magique pour les enfants de la crèche avec la visite du Père Noël un jour de neige.

BUDGET

Sans hausse des taux d'imposition communaux

Le budget primitif 2011 a été adopté le 7 février par le conseil municipal.

Dans l'incertitude du montant des dotations de l'Etat et de la diminution des subventions versées par les différentes collectivités (Région, Département, CREA, etc) nous devons rester prudents dans nos prévisions de recettes et de dépenses pour 2011. Grâce à l'effort de tous, personnel et élus, notre budget de fonctionnement a diminué légèrement en 2010, sauf pour les budgets scolaire, jeunesse et social. La masse salariale est restée stable. Les recettes augmentent de 1,80% (les droits de mutation sur Bihorel n'ont pas subi la baisse estimée selon les prévisions). Cela a contribué à dégager un excédent de fonctionnement 2010 qui nous permettra d'ajouter des recettes en investissement.

Au programme des investissements

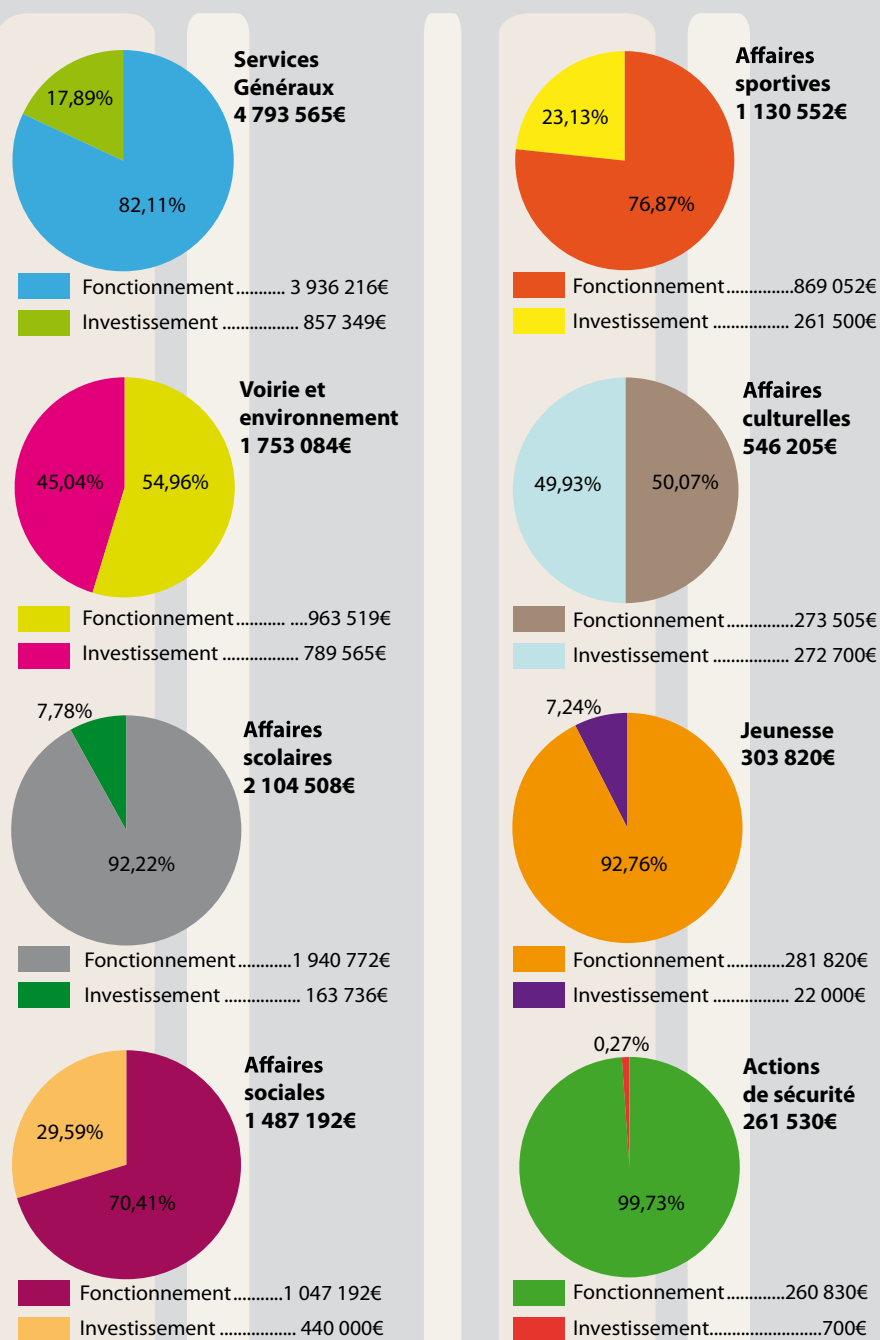
- Rénovation de l'Espace Corneille avec une crèche de 20 places,
- Extension et mise aux normes des sanitaires du gymnase Hébert,
- Aménagement de l'atelier poterie et dessin à l'école primaire Coty,
- Rénovation des aires de jeux (Aunis, Quercy, Rouergue, Orléanais),
- Déplacement des courts extérieurs de Tennis au Chapitre,
- Programme de rénovation des toitures de bâtiments,
- Programme de voirie 2011,
- Mission de maîtrise d'œuvre, pour l'aménagement du square des Provinces.

Comme en 2010 il nous faudra continuer à poursuivre une gestion optimale pour le « mieux-vivre » de toutes les Bihorellaises et tous les Bihorellais.

Mes vifs remerciements aux commissions, aux services administratifs ainsi qu'à l'ensemble du conseil municipal pour la construction de ce budget.

**Le Maire-Adjoint
chargé des finances,
Christiane BAZIN**

Le budget par grands secteurs



CREA : distribution annuelle des sacs pour 2011

Bihorel



Déchets végétaux

Collecte hebdomadaire :
mardi
(du 15 mars au 29 nov.)

Collecte mensuelle :
15 février
13 décembre

Le verre :
utilisez les colonnes
d'apport volontaire



LÉGENDE



Pensez à sortir les ordures ménagères, les déchets recyclables et les déchets végétaux, la veille au soir.

LES JOURS FÉRIÉS

Attention, lorsque la semaine contient un jour férié, les jours de collecte de certains déchets peuvent changer.

• Pâques

Mardi 26 avril

Déchets végétaux :
reportée au mercredi 27 avril

• Pentecôte

Mardi 14 juin

Déchets végétaux :
reportée au mercredi 15 juin

• 15 août

Mardi 16 août

Déchets végétaux :
reportée au mercredi 17 août

• Collecte du 1^{er} novembre

Ordures ménagères, déchets recyclables, déchets végétaux :
reportées au mercredi 2 novembre

DISTRIBUTION ANNUELLE 2011 DES SACS



→ **Lundi 2 mai**
de 14h à 19h
Parking du cimetière

→ **Mardi 3 mai**
de 14h à 19h
Parking du cimetière

→ **Mercredi 4 mai**
de 9h à 19h
Place de l'église

→ **Judi 5 mai**
de 14h à 19h
Place de l'église

→ **Vendredi 6 mai**
de 14h à 19h
Centre Commercial
du chapitre



NOUVEAU

Vous avez manqué la distribution des sacs dans votre commune, consultez le site internet de la CREA ou Allo Communauté pour connaître les autres moyens de vous les procurer.

Collecte des déchets : taxe des ordures ménagères (TEOM)

Nous ne pouvons que constater l'évolution importante de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (TEOM). Toutefois, ce n'est pas une surprise, puisqu'avec la prise de compétences par la CAR (en 2002), puis la CREA, il y a un lissage des taux de la TEOM pour

qu'il soit unifié sur l'ensemble des communes en 2015 à 7,45%. Bihorel étant parti de 0% (5,07% en 2010) ce taux intercommunal de 7,45% sera atteint en 2015. Quant au SMEDAR (Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen), en service depuis dix ans (anniversaire le 11 décembre 2010), et concernant les investissements lourds, le budget annuel porte un amortissement technique de 5,2 M€ et une charge de dette de 5,6 M€, jusqu'en 2020.

Plan déneigement : un dispositif bien « roadé »



Un circuit de salage est organisé sur les 35 km de voirie que compte la commune.

Le plan déneigement de la Ville a pu démontrer cette année encore sa grande efficacité. Actif du 22 novembre dernier au 13 mars et mis au point par les services techniques municipaux, il a été enclenché à seize reprises durant la saison hivernale.

Le plan de déneigement, c'est : une astreinte sept jours sur sept, deux véhicules équipés chacun d'une saleuse automatique et d'une lame de déneigement,

un circuit de salage organisé sur les 35 km de voirie... La municipalité de Bihorel met tous les atouts de son côté pour dégager les routes de la commune en cas de neige ou de verglas.

Le plan de déneigement hivernal 2010-2011 de Bihorel se déroule en trois étapes :

- Chaque semaine, quatre agents techniques sont d'astreinte. L'un d'eux, désigné comme agent surveillant doit, en cas de doute sur les

conditions de circulation, vers 3h du matin, observer l'état des routes. En cas de neige ou verglas, il appelle son équipe à 3h30.

- A 4h30, le salage commence. Les services techniques disposent de deux véhicules : un 4x4, plus petit et plus maniable qu'un camion, pour le bas de la ville et un camion pour le Plateau des Provinces et le Chapitre. Chacun des équipages est composé de deux hommes : un chauffeur et un suiveur (qui veille à la sécurité et aide à la manœuvre). Sont dégagés en priorité les grands axes, selon le plan d'action défini : rue Carnot, rue de Verdun, rue Delattre de Tassigny, rue Kennedy, etc. Ensuite, les axes à forte déclivité. Enfin les axes latéraux.

- Vers 8h, d'autres équipes vont déneiger les lieux les plus fréquentés par le public : écoles, foyers de personnes âgées, Poste, mairie.

Au total, 125 tonnes de sable et de sel ont été déversées lors des seize jours de neige sur la commune. De quoi sérieusement entamer des stocks qui, depuis, ont été réapprovisionnés. Chaque année, avant l'hiver, la Ville fait le plein de ses installations : 75 tonnes d'un mélange de sel et de sable, 50 tonnes de sable et 50 tonnes de sel. Elle ne peut se permettre de stocker davantage par manque de place, mais aussi pour des raisons de conservation du sel.

Le déneigement, c'est aussi une action collective :

Pour la sécurité de chacun, veillez à déneiger vos trottoirs. Pensez aussi à garer convenablement votre véhicule afin de faciliter le passage des sableuses. La municipalité rappelle que la collecte d'ordures ménagères peut être perturbée en cas de neige, et que cette compétence appartient à la CREA (Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe).

Coupe courte pour nos arbres

Une vaste opération d'élagage a été menée par la municipalité de janvier à mars.

Les travaux d'élagage ont été entrepris conjointement par les services techniques de la Ville et la société Mahieu, de Bihorel, missionnée par la municipalité. Trois des seize agents techniques de la Ville étaient à l'oeuvre : un grimpeur-élagueur et deux agents, au sol. Un marché d'entretien a été conclu pour trois ans avec l'entreprise Mahieu pour les gros travaux. Le budget est d'environ 34 000 euros cette année.

L'entreprise privée s'est essentiellement chargée des grands arbres : elle dispose d'engins avec nacelle qui permettent d'atteindre la cime des plus grands spécimens et s'appuie sur un personnel qualifié (tous les employés ont suivi une formation de grimpeur élagueur). Le personnel de la Ville s'est occupé des plus petits sujets (jusqu'à six mètres de hauteur) pour des raisons d'équipement et de sécurité.

L'élagage permet d'alléger la charge des arbres, de supprimer les parties malades ou endommagées, mais aussi d'éviter la casse sur les habitations ou l'accrochage des fils téléphoniques et électriques. Il permet également de maîtriser la hauteur des arbres. Les arbres les plus abîmés sont abattus. Les branches coupées sont passées dans des broyeuses pour y être réduites en copeaux. Les services techniques de la Ville les réutilisent comme paillage pour recouvrir les massifs de fleurs de la commune. L'entreprise Mahieu, elle, alimente les massifs du CHU Charles Nicolle.

Trois mois de travail ont été nécessaires pour tailler et soigner tous les arbres de la Ville (leur nombre est estimé à plus de 3000 par les services techniques). Les travaux ont débuté au Plateau des Provinces pour se poursuivre au Chapitre et dans le quartier du Vieux-Bihorel.



NOUVEAUX COMMERÇANTS

Wimadom

Lancée depuis la mi-octobre, la société Wimadom propose des services à la personne : ménage, repassage, livraison de courses, jardinage, petit bricolage, assistance informatique ou administrative. Basée à Bihorel, au 2 rue du Docteur Caron, elle intervient sur le secteur de Rouen et son agglomération. Edouard Pécot et Martin Parent, deux Bihorellais, se sont associés l'année dernière. Leur entreprise compte actuellement trois salariés mais pourrait bientôt voir plus grand.



Pour tout renseignement :

Tél : 09 60 43 30 35 ou www.wimadom.com

Marie-Véronique Moignard, Biographe

Marie-Véronique Moignard est biographe. Depuis octobre, cette Bihorellaise met sa plume au service des personnes qui souhaitent laisser une trace écrite de leur existence. Après des études littéraires et une carrière dans le marketing, elle se lance dans l'écriture de mémoires. « Je retranscris la vie de gens qui ont envie de

transmettre leur histoire, celle de leur famille ou de raconter un épisode de leur vie », explique-t-elle. « Beaucoup de gens ont envie de transmettre mais ne savent pas rédiger ou ont peur de ne pas avoir assez de recul », expose la biographe.

Le projet prend forme en étroite collaboration entre le narrateur de sa propre histoire et la rédactrice. Au fil des rencontres se tisse le récit. A terme, le client dispose d'un document écrit. « Il en fait ce qu'il veut : il peut l'offrir ou je peux lui donner des contacts d'imprimeur », précise-t-elle. La biographe peut également réécrire des manuscrits.

Pour tout renseignement :
Tél. : 06 30 66 04 80
ou mvmvbiographe@sfr.fr

TP2S

TP2S est spécialisée dans le conseil et l'accompagnement en gestion d'entreprise. La société de Corinne Lassire propose ses services aux entrepreneurs. TP2S reçoit en consultation d'une heure au 25 rue Abbé Floquet à Bihorel pour répondre à diverses questions : structure juridique, droit social, législation du travail, organisation, réduction des coûts, frais bancaires, gestion du Personnel, etc

Pour tout renseignement, contacter Corinne Lassire : Tél : 06 82 94 71 96 ; mail : contact@tp2s.com, site internet : www.tp2s.com



Nekographics

Nekographics est un studio de création graphique et communication à Bihorel, pour la communication entreprise : conception visuelle multi-supports, graphisme pour imprimés, création de sites internet.

Que ce soit sur supports imprimés ou via des médias numériques, de la création complète ou de la refonte à l'exécution, elle se propose de vous accompagner professionnellement dans ce travail graphique et artistique, dans la recherche et la réalisation d'une solution originale, personnalisée et efficace. Bilingue anglais/français, elle aime parler d'image... de votre image et des manières de la diffuser, pour faire connaître vos idées, attirer l'attention, créer des réactions, susciter des actions.

Pour tout renseignement, contacter Elise C. Smith : tél. : 06 87 19 09 53 ; mail : contact@nekographics-design.com ; www.nekographicsdesign.com - 25 rue Abbé Floquet 76 420 Bihorel



NATUR HOUSE

Experts en rééducation alimentaire



Adieu kilos!

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Gamme variée de compléments alimentaires à base de plantes

<http://blog.naturhouse.fr/rouen>

Pensez à consulter notre site internet : www.ville-bihorel.fr

ROUEN - 22 quai Cavelier de la salle - Tél: 02 35 62 79 50

BOIS GUILLAUME -3729 rte de neufchatel -Tél: 02 35 32 65 65

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pascal HOUBRON, Maire
REALISATION & CONCEPTION
COMITE DE REDACTION
Service Communication
Direction Générale des Services
IMPRESSION
GABEL (37701) - Maromme
02.32.82.39.39
Dépôt légal 1er trimestre 2011

L'OURS

Les vraies raisons

La minorité socialiste du Conseil municipal est en train de fourbir ses armes pour tenter de faire capoter le projet de fusion de Bihorel avec Bois Guillaume. Car cette fois, la menace, selon ce groupe, est bien réelle : il existe aujourd'hui une étude détaillée, très documentée, sur laquelle va s'appuyer le débat public et qui risque - qui sait ? - de déboucher sur un avis favorable des populations des deux communes.

Pour le coup, on commence à s'inquiéter vraiment dans le groupe socialiste ! Nous avons encore tous présent à l'esprit le débordement de fureur que la minorité a laissé éclater au moment de l'adoption du PLU par la majorité. On aurait dit du Mélenchon !

Mais ça pouvait se comprendre : ils ne sont pas opposés à la construction de quelques logements, y compris sociaux, pour satisfaire aux besoins de la population, mais de là à accepter un immeuble de trois étages devant leurs fenêtres, vous admettez que la mixité sociale a ses limites...

Survient alors le projet de rapprochement des deux communes. Un tel dossier était de nature à susciter chez un élu, sinon l'intérêt ou l'engouement, du moins la curiosité et le désir d'en savoir plus sur le sujet. De la part de la minorité, ce fut un nîet, initial et définitif, avant même que l'étude ait été entreprise. Pourtant, la perspective de faire partie d'un territoire beaucoup plus vaste ouvrirait des possibilités, inespérées pour nos élus de la minorité, d'obtenir la révision d'un document d'urbanisme qu'ils ont combattu avec tant de fougue. Alors pourquoi cette opposition sans nuance ?

Il est inutile de rechercher dans cette attitude un quelconque souci de l'intérêt des Bihorellais. De même que l'opposition au PLU ne portait pas sur les mérites intrinsèques du document, de même le refus de la fusion n'a aucun rapport avec les tenants et aboutissants de ce projet. La véritable raison est purement politicienne : la minorité socialiste sait que son avenir politique s'assombrirait considérablement si les deux communes réalisaient leur union. Et c'est cela seulement qui lui importe.

La majorité municipale

J'aime Bihorel

La fusion est au centre de tous les débats. Participez aux réunions d'information, jugez ce qui vous est proposé.

Les uns vous disent, la mairie va être supprimée, moins de services publics, KPMG cabinet d'étude n'a pas dégagé de pistes valables, parlent du patrimoine bradé (maison Bombard) ! C'est faux au contraire ce qui est prévu répondra à une attente des Bihorellais.

D'autres s'inquiètent des surfaces disponibles de Bois-Guillaume qui permettront de nouvelles constructions ! Pour moi c'est un plus qui freinera l'érosion démographique par l'arrivée de nouveaux habitants.

Réclament un référendum, j'y suis favorable, à condition d'être certain que tous les habitants participent et non pas un pourcentage qui ne sera pas représentatif. Vous avez élu démocratiquement des représentants, ils sont là pour étudier ce projet et vous faire part de leurs conclusions, et décider comme la loi les y autorise.

La raison de toutes ces polémiques est politique, une commune de droite va être créée... et en plus sera un tremplin pour les législatives.

En gestion il y a ce que l'on appelle une « taille critique » c'est le cas de Bihorel, peu de surface, plus de possibilité de développement, la population ayant fortement diminuée, frais fixes qui augmenteront mécaniquement, peu de marges de manœuvre financière, impôts déjà consommés.

Cette fusion est peut-être une opportunité.

Maurice Buisson

Pour le maire de Bihorel, la fusion n'est pas une hypothèse à débattre. Il s'agit d'un projet prévu de longue date, à mettre en œuvre rapidement.

Ce projet ne s'appuie pas sur des éléments tangibles, rationnels ou socio-culturels qui expliqueraient la volonté de fusionner. Il s'agit bien d'une volonté politique de deux hommes, deux équipes qui souhaitent bâtir un périmètre institutionnel, une commune nouvelle, plus rassurante et plus conforme à leurs options politiques. Cela peut s'entendre.

Il est plus contestable d'avoir omis de présenter cette intention en 2008 lors du débat électoral. Il est franchement insupportable à l'aune des principes démocratiques de ne pas soumettre ce choix aux votes des habitants.

Dans le cadre de la nouvelle loi sur les collectivités, la décision de fusionner appartient aux conseils municipaux. En revanche, chaque commune peut, sans frein, décider d'organiser un référendum pour consulter sa population.

Ce référendum donnerait un mandat clair à la majorité municipale dans un sens ou un autre.

A l'instar de ce qui s'est passé sur le PLU, on peut débattre sans fin sur l'utilité ou non d'une fusion. Ce débat n'aura aucun intérêt, s'il n'est pas possible pour les habitants de le conclure par un vote éclairé.

A ce jour, le maire et les élus de la majorité refusent toujours aux citoyens ce simple droit démocratique.

**Pour Bihorel avec vous
Benoit Pétel, Claude Taleb**

Depuis mon élection au conseil municipal en mars 2008 j'ai toujours agi en toute indépendance et pratiqué comme je m'y étais engagé une opposition constructive.

Cela reste aujourd'hui ma ligne directrice mais le projet du maire de Bihorel de fusionner notre commune avec Bois-Guillaume sans référendum nécessite une approche nouvelle.

En effet, lors du conseil municipal du 20 décembre dernier et contrairement à ses engagements passés, le maire a refusé de permettre aux Bihorellais de choisir leur destinée par référendum.

Il s'est retranché dans son refus derrière une nouvelle loi qui n'impose plus dans ce cas le référendum. Il propose à la place une consultation non décisive animée par un cabinet grassement rémunéré et dont le métier est de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

La volonté de faire disparaître Bihorel - le cas échéant - sans que cela soit décidé par les habitants eux-mêmes est inconcevable dans une démocratie digne de ce nom.

Il y a un point non discutable : c'est à chaque Bihorellaise et à chaque Bihorellais de décider de son avenir.

Et cela reste possible. L'article 72.1 de la Constitution permet sur les sujets d'ordre général - ce qui est le cas d'une éventuelle fusion - le recours au référendum d'initiative locale.

J'invite toutes les Bihorellaises, tous les Bihorellais, quelle que soit leur opinion, à rejoindre ce combat pour le droit des citoyens à disposer d'eux-mêmes, c'est à dire pour la démocratie.

**J.-C. Ravenel
Vive Bihorel
jcl.raven@wanadoo.fr**